

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

EANM JEAN PIAGET  
FOYER DE VIE  
&  
ACCUEIL DE JOUR



ASSOCIATION VALLÉE DE L'HÉRAULT



## PÔLE ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT

**Siège Direction Générale** · 18 avenue de la Gardie · 34510 Florensac · Tél. : 04 67 77 00 65 · Fax : 04 67 77 91 48  
FOYER Jean Piaget · SAVS / ACCUEIL FAMILIAL SAMSAH de Béziers · GEM de Béziers · RÉSIDENCE accueil espoir de Béziers  
avh34.org · Siret : 775 997 463 000 28

# Propos introductif

Après deux années entravées par la crise sanitaire, les activités du pôle ont pu enfin retrouver la quiétude d'un fonctionnement quasi normal.

La levée progressive des restrictions et contraintes sanitaires ont certes libéré les personnes accompagnées et les professionnels permettant la reprise des activités et des projets collectifs et individuels.

Toutefois, les deux dernières années conjuguées aux événements de l'année 2022 (contexte international et inflationniste) ne sont pas sans conséquence pour notre secteur.

D'une part, bien qu'épargnés par l'ampleur nationale du phénomène, nous constatons un recul de l'intérêt des professionnels pour le secteur avec des départs de professionnels et des difficultés de recrutements jusqu'alors jamais constatés (remplacements, postes pérennes), provoquant ainsi des périodes d'instabilité de certaines équipes et/ou activité.

Si les revalorisations salariales ont certainement permis de stabiliser et satisfaire une partie des effectifs, l'exclusion de ces mesures d'une partie des professionnels n'a pas favorisé la dynamique attendue.

D'autre part, le manque de visibilité des évolutions tarifaires, les à-coups successifs ont rendu l'exercice budgétaire complexe mais dans l'ensemble maîtrisé.

C'est dans ce contexte instable et mouvant, que nous relatons nos activités d'une année 2022, encore une fois et finalement, pas tout à fait comme les autres.

Aussi, je tiens à remercier l'ensemble des équipes (administratives, services généraux, éducatives, cadres intermédiaires et techniques, fonctions ressources de la Direction Générale) pour leur persévérance,

leur professionnalisme, bien conscient que notre contexte plus ou moins incertain peut dégrader l'opérationnalité et la projection de nos activités ainsi que les dynamiques individuelles et collectives.

Pourtant, nous avons poursuivi et réussi les projets et chantiers en cours à l'échelle du Pôle Accueil-Accompagnement :

- Inauguration de la réhabilitation du Foyer de vie-Accueil de jour Jean Piaget le 24 juin 2022,
- Inauguration de la Résidence Accueil Espoir de Béziers le 11 octobre 2022,
- Reprise des travaux des groupes de travail des Comités qualité
- Réalisation de formations collectives et individuelles (Ogirys, éco-conduite responsable, Droit des personnes accompagnées et autodétermination, vieillissement et handicap, Certification relative aux compétences de maître d'apprentissage tuteur).
- Conventonnement avec des acteurs du sanitaire, et de la formation
- Intégration et participation dans les instances locales de santé mentale

L'ensemble de ces réalisations sont autant de concrétisations porteuses d'améliorations au service des publics accompagnés, des conditions d'accueil et de travail.

Ce rapport fait donc état de l'ensemble de l'activité de l'EANM Jean Piaget et constitue le reflet d'un exercice dans un contexte toujours aussi fluctuant.

Enfin, il vient témoigner d'une nécessaire valorisation de l'engagement des professionnels, tous métiers confondus et des besoins accrus des publics accompagnés.

Julien BIHEL, Directeur

**04**

BILAN  
DE LA RESPONSABLE  
DES SERVICES



**07**

ÉLÉMENTS CHIFFRÉS  
GÉNÉRAUX



**14**

BILAN D'ACTIVITÉ 2022  
DE LA PSYCHOLOGUE



**20**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022  
DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES





## **BILAN DE LA RESPONSABLE DES SERVICES**

La population accueillie sur le Foyer Jean Piaget est composée d'adultes porteurs de handicap mental, psychique avec ou sans troubles associés.

Ces formes de handicap présentant des troubles spécifiques nécessitent de la part des professionnels un accompagnement adapté aux besoins singuliers des personnes.

Depuis quelques années déjà, le constat général fait est le suivant : l'espérance de vie des personnes accompagnées augmente comme dans la population générale. Les personnes accueillies au sein du foyer vieillissent également conjuguant handicap et pathologies liées à l'âge. Parmi ces personnes, certaines ont des problématiques médicales, d'autres rencontrent des complications fréquentes qui exigent une surveillance indispensable.

L'accompagnement des personnes vieillissantes passe par des accompagnements éducatifs spécialisés, plus individualisés, demandant une régularité pour un meilleur suivi et un meilleur repérage temporel. A ces temps d'accompagnements plus longs s'ajoute également un accompagnement paramédical de plus en plus fréquent. Près de 27% de la population accueillie sur le Foyer est âgée de 50 ans et plus. 54% a plus de 40 ans (cf. Eléments chiffrés ci-après).

Cela nécessite d'organiser le temps et le travail des professionnels éducatifs en fonction des besoins médicaux, mais également en fonction des besoins liés à des rythmes de vie différents.

Un travail d'évaluation, et de réflexion se poursuit activement face à cette problématique du vieillissement des personnes accueillies au Foyer. Le développement du partenariat est incontournable afin de trouver des solutions et mettre en place des actions et/ou des demandes de réorientation pour accompagner au mieux ces personnes vieillissantes. Nos actions dépassent le champ des missions d'un « Foyer de Vie » nécessitant un rapprochement, un lien étroit avec les intervenants médicaux et paramédicaux (libéraux) afin de travailler de concert pour accompagner au mieux chaque situation problématique rencontrée.

Le travail de partenariat avec les structures telles que les EHPAD, FAM ou MAS jusqu'alors ralenti voir stoppé par la pandémie COVID 19, a dû être relancé. Les liens se tissent à nouveau mais lentement bien que, pour le Foyer Jean Piaget, ce travail relève d'une nécessaire priorité voire d'une urgence.

L'établissement a apporté son soutien aux professionnels cherchant à développer et renforcer les connaissances et compétences des équipes éducatives se saisissant de toutes les opportunités possibles.

Quelques actions ont été mises en place comme :

1) L'accès à des séances d'analyse des pratiques, animées par formateur/consultant, soit 5 séances en 2022.

2) La participation à 2 demi-journées thématiques regroupant les salariés des équipes éducatives du Pôle « Accueil et Accompagnement » soit une par semestre pour 2022. Ces thématiques ont été choisies par les équipes et animées par des intervenants extérieurs :

o « *Personnes avec des troubles psychiques en refus de soin* », intervenant M. Joseph MORNET (Psychologue)

o « *Comment assurer l'écoute des personnes et comment garantir les choix et libertés de chacun : la notion d'autodétermination* », intervenante Mme Claire KORMANN (Consultante cabinet Probe).

3) L'organisation de réunions avec certains partenaires a ouvert à un partage de pratiques professionnelles enrichissant pour les équipes (ADJ et FDV) et consolidé les relations partenariales :

- Rencontre avec l'UDAF autour des mesures de protection et le rôle des mandataires judiciaires,
- Rencontre avec la psychologue du FAM « Les Hauts de Massane » spécialisé dans l'accompagnement des personnes ayant subi un traumatisme crânien, vignette clinique et apports théoriques.
- Rencontre avec l'équipe médicale d'HandiConsult

34 pour développer l'accès aux soins notamment dentaires pour les personnes accompagnées en grande difficulté face aux soins.

4) La poursuite de la formation sur le logiciel Ogirys pour tous: mise à jour et suivi des dossiers de la personne accompagnée, développement des possibilités offertes par l'outil de transmissions (utilisation des agendas par exemple), réactivation des référents Ogirys au sein des établissements.

5) La sensibilisation à une conduite écoresponsable, pour une prise de conscience écologique et citoyenne pour les professionnels amenés à conduire dans l'exercice de leur fonction.

En 2022, reprendre le travail laissé en suspens par la situation sanitaire a été une priorité. Ainsi, il avait été repéré, depuis 2019, des besoins spécifiques liés à la vie affective. Durant l'année 2020, des séances d'animation autour de la thématique « Vie intime et Sexualité » auraient dû être proposées aux bénéficiaires via l'intervention du Planning Familial 34. Cela n'avait pas pu aboutir ni en 2020 ni en 2021, de par la situation sanitaire empêchant les séances en présentiel.

En 2022, ce projet a abouti et a débuté en septembre 2022 par la mise en place d'un groupe de paroles « Parlons d'amour » proposés aux hommes. Il se poursuivra jusqu'en février 2023.

Cette expérience très enrichissante sera renouvelée pour proposer à des femmes de participer à leur tour à un nouveau groupe de paroles.

D'autres partenariats ont redynamisé les ateliers proposés aux bénéficiaires mais cela sera développé par l'équipe éducative de l'ADJ dans une des parties suivantes.

## BILAN DE LA RESPONSABLE DES SERVICES (SUITE)

La crise sanitaire a toujours été là, impactant certains mois la présence des bénéficiaires comme celles des salariés.

Par exemple, lorsque l'Accueil de Jour a dû fermer temporairement ses portes aux personnes dites « externes » (février et octobre 2022), nous avons immédiatement organisé et planifié des activités intitulées « activités hors les murs ». Ces dernières ont pour but de réunir les personnes accompagnées externes, de ne pas perdre le contact au travers d'activités animées à « l'extérieur » du Service.

Les campagnes de vaccination menées avec un médecin et une infirmière libérale investies sur l'établissement, le port du masque maintenu malgré la lassitude de chacun, la poursuite des gestes barrières, ont porté leurs fruits et empêché les formes graves de la maladie.

L'isolement vécu durant des mois a laissé des traces en chacun. Mais l'élan vital est bien revenu au cours de l'année 2022. Il est fragile et nous devons y être tous vigilants.

Pour préserver et maintenir les relations familiales, les visites des familles, même si elles ont été soumises à certaines restrictions, ont pu être à nouveau proposées et organisées. Les accompagnements des bénéficiaires auprès de leurs parents ou fratries ont pu reprendre également : visite à une mère hébergée en EHPAD, visite à des sœurs âgées non véhiculées... Retrouver les siens, renouer les liens, retrouver une vie sociale a été une part importante du travail éducatif mené sur le FDV.

Au fil des mois, les activités du foyer ont pu revenir à la « normale ». Les consignes et gestes barrières sont intégrés et respectés. Chacun, professionnel comme résident, est encore vigilant pour lui et pour les autres. L'ouverture vers l'extérieur, au-delà de la reprise des activités, s'est concrétisée par l'organisation de 2 transferts : un par des éducateurs de l'Accueil de jour et du Foyer de Vie (Championnat de Lutte adaptée à Mulhouse) et un à Disneyland par l'équipe d'internat. Cette ouverture est aussi passée par l'accueil de stagiaires, personnes en situation de handicap et personnes en formation professionnelle.

Les stages et accueils temporaires de bénéficiaires ont repris de manière régulière. Le nombre de demandes d'admission laissées en carence de par la pandémie est trop important pour être traité en une année.

Mais malgré tout, les nombreux accueils ont permis à de nouveaux adultes en situation de handicap de venir découvrir et partager le quotidien du foyer Jean Piaget à travers soit des stages d'évaluation, ou des stages de découverte, ou encore des accueils temporaires pour moment de répit. Les résidents ont fait preuve de bienveillance et de volonté pour intégrer ces nouvelles personnes.

L'accueil de stagiaires professionnels (AES, ME, lycéens SAPAT) a pu reprendre également. Les professionnels ont apprécié leurs présences, leurs regards sur leurs pratiques professionnelles et se sont impliqués dans leurs suivis de formation.

De manière générale, on peut dire que l'accueil de ces nouvelles personnes a donné un souffle nouveau dans la vie au sein du foyer. Découvrir de nouvelles personnes, les accueillir et transmettre son savoir sont source de réalisation dont chacun, résidents comme professionnels, doit pouvoir faire l'expérience.

La vie a repris son sens...

Il est à noter pour l'année 2022 des mouvements du personnel :

- Une aide médico psychologique de l'équipe Foyer de Vie a mis fin à son contrat de travail.
- Une monitrice-éducatrice, un moniteur-éducateur et une aide médico-psychologique de l'Accueil du jour ont mis fin à leurs contrats de travail.
- Une Surveillante de Nuit Qualifiée a également mis fin à son contrat de travail.

Tous les cinq ont été remplacés. C'est dans ce cadre qu'une personne jusqu'alors en CDD au sein du Foyer a pu être embauché et rejoindre l'équipe éducative de l'Accueil de Jour.

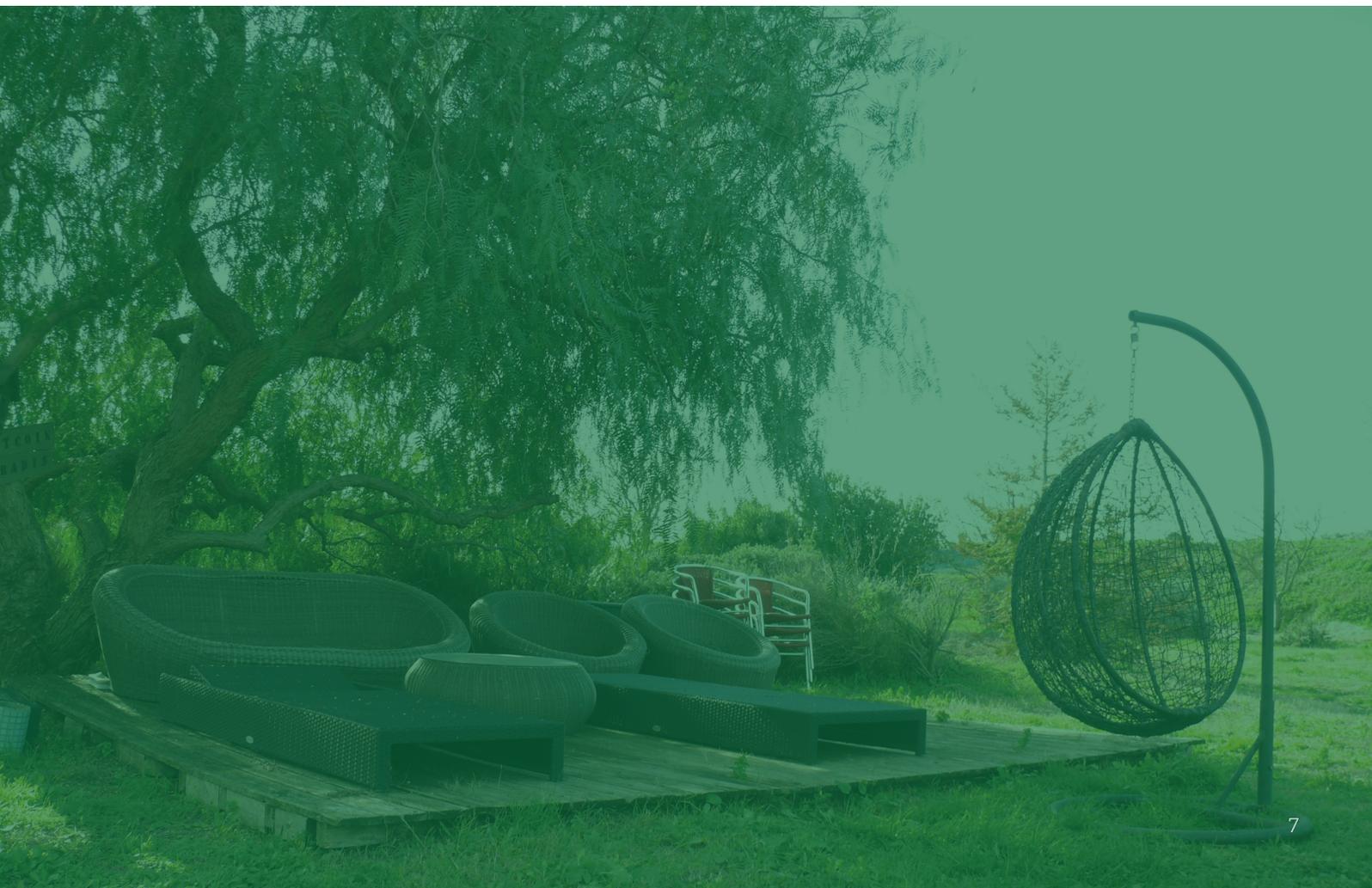
Par ailleurs, un apprenti Moniteur-Educateur a signé un contrat d'apprentissage pour 2 ans.

L'équipe éducative de l'Accueil de Jour a basé le rapport d'activité du Service sur le partenariat.

L'équipe éducative du Foyer de Vie a basé le sien sur la reprise de l'accueil et l'ouverture sous toutes ses formes : fêtes, stages, accueil des familles, mais aussi sorties culturelles, transferts...

Chaque équipe, à sa manière, souligne l'importance du partage, de la rencontre, et du vivre ensemble.

Christine GUIGNET, Responsable des services



# BILAN D'ACTIVITÉ DE LA PSYCHOLOGUE

## LES PSYCHOLOGUES ET L'INSTITUTION



Si l'an dernier, nous avons choisi de développer notre réflexion autour du travail de réseau, cette année, il nous a paru intéressant d'aborder la fonction des « psy » dans l'institution. Face aux réorganisations incontournables des associations et dans la mouvance du « zéro sans solution » et au regard des tensions que connaît le secteur psychiatrique, il nous incombe de penser comment accueillir et accompagner au mieux des personnes présentant des profils plus hétérogènes et majoritairement dans le champ du handicap psychique, mais surtout comment soutenir les professionnels de terrain confrontés à des problématiques plus atypiques et complexes.

Le psychologue clinicien vise la prise en compte de la réalité psychique et de la subjectivité de la personne accompagnée et tente de repérer ce qui fait souffrance pour le sujet.

Du côté institutionnel, ses missions sont en outre :

- Permettre aux professionnels accompagnants de repérer et ajuster l'accompagnement à la dimension psychique des personnes
- Faciliter et soutenir le lien entre les différents intervenants de l'accompagnement
- Interroger les fonctionnements institutionnels, et tout particulièrement autour de la question du cadre, des places et de l'analyse des phénomènes contre-transférentiels.

Ainsi, le psychologue dans l'institution peut être considéré comme un tiers inclus, avec une fonction de « décentration » réflexive. Au travers de ses interventions, il permet le maintien de la réflexion sur le cadre institutionnel, sa « conscientisation » par le collectif.

L'accompagnement des personnes au sein des services et établissements est formalisé autour d'objectifs et de besoins repérés et énoncés, de l'élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé, réflexions auquel participe le psychologue. Pour autant, ces projets, ces procédures sont prises dans des rapports, des relations qui s'établissent entre la personne accompagnée et l'éducateur. Le psychologue a pour fonction de situer les enjeux psychiques, transférentiels et contre-transférentiels à l'œuvre, d'accompagner la réflexion sur les places des uns et autres.

Ainsi, si la demande sociale est celle de réponses immédiates, Christophe Dejours et Roland Gori, cités par Ciccone<sup>1</sup>, rappellent que le clinicien doit se détacher de cette demande, de cette recherche de « protocole », qui entrave la pensée. Son rôle sera plutôt non pas de donner des réponses (ce qui empêche de penser), mais de poser des questions. Albert Ciccone<sup>2</sup> nous rappelle ainsi que la position clinique passe par le travail de pensée ; et que par ailleurs cette position nécessite l'implication du clinicien, c'est-à-dire que cela passe par la rencontre : « seule l'implication permet de construire une compréhension et peut avoir des effets d'aide ».

Les procédures, le processus d'objectivation des actions menées auprès de la personne, demandées par les tutelles, ne doivent pas nous faire perdre de vue l'essence de notre mission : la relation à l'autre.

Pour soutenir ce travail d'élaboration, les psychologues peuvent s'appuyer sur les entretiens individuels proposés aux personnes accompagnées. Ces derniers permettent alors de repérer les points d'appui que la personne reconnaît, comment elle peut construire, garder un équilibre, et partant, trouver une place dans la communauté. Ou bien lorsqu'il apparaît que le travail avec les éducateurs bute sur certains points, un regard différent permettra de dépasser ce qui fait blocage, résistance. L'éducateur a besoin de comprendre pour bouger, se décaler et ajuster sa posture. Il faut questionner le sens pour ouvrir la pensée. Interroger pour raviser son positionnement éthique.

Aussi, le support essentiel demeure la réunion pluridisciplinaire.

Bouchard<sup>3</sup> rappelle que deux conditions sont nécessaires à l'exercice de ce travail institutionnel : connaître et comprendre le dispositif institutionnel et être disponible aux personnes et aux événements de l'institution, pour comprendre l'objet des demandes. Les temps de réunion sont le lieu où doit pouvoir se déployer le fait de penser ; travail de réflexion avec les équipes et l'institution sur les finalités et les missions de l'ensemble du dispositif, et les moyens qu'on se donne pour y parvenir.

Il ne s'agit pas d'apporter un avis « d'expert » sur l'utilisateur en réponse à une demande de l'équipe, mais « de travailler plus globalement et plus continuellement avec et dans une équipe pour favoriser et maintenir une réflexion ouverte sur l'engagement de l'institution à l'endroit de l'utilisateur »<sup>4</sup>. Une analogie peut être réalisée avec l'analyse du contre-transfert et des contre-attitudes à l'égard d'un patient dans une thérapie : il s'agit de maintenir une vigilance qui permet de réguler l'action menée, mais aussi d'entendre, en « laissant résonner » en nous les effets de la situation du patient, sa façon de la percevoir.

Entre pratique et éthique, il faut humaniser, pouvoir repérer ce que fait éprouver à chacun la relation avec une personne.

Le handicap psychique, l'expression de symptômes archaïques, les phénomènes de projection, les mécanismes de défense en jeu de part et d'autre doivent être repérés et accompagnés pour éviter une usure de la relation, une saturation, un épuisement. Quand on perd le sens de ce qu'on fait dans l'accompagnement, il est très difficile pour le professionnel de ne pas être aux prises avec un sentiment d'impuissance, de doute, voire de rejet de l'autre.

Certains fonctionnements psychiques mettent à mal le professionnel, le déroutent et il est primordial que cela puisse se parler entre pairs dans le cadre de la réunion pluridisciplinaire. C'est là où les psychologues et psychiatres accueillent la parole, le témoignage et tentent d'éclaircir de faire un pas de côté pour redonner et impulser une autre façon d'interagir et d'accompagner la personne.

« La vulnérabilité [...] invite l'homme à inventer un ethos, à produire un geste plus soucieux de la différence de l'autre : elle fait naître chez nous un être, une manière d'être, un style de vie, un autre nous-même »<sup>5</sup>.

Corinne GAMBICCHIA  
Psychologue clinicienne

---

<sup>1</sup> Ciccone A., « Fondements de la position clinique face au discours social dominant », in Bulletin de psychologie, 2015/4 n°538, pp 277 à 284

<sup>2</sup> Id

<sup>3</sup> Bouchard C., « le « travail institutionnel » du psychologue », Université Rennes 2

<sup>4</sup> Id

<sup>5</sup> Fleury C., « le soin est un humanisme », tracts Gallimard n°6, p 8.

# ÉLÉMENTS CHIFFRÉS GÉNÉRAUX





# ÉLÉMENTS CHIFFRÉS GÉNÉRAUX

Au sein de l'établissement, nous disposons sur la partie FDV (internat) de **34** places destinées à accueillir des personnes en situation de handicap (dont 2 dédiées à des stages d'évaluation et/ou des accueils temporaires), ajoutées aux 10 du service Accueil de Jour (externat) du lundi au vendredi.

En 2022, l'établissement a accueilli, toutes modalités d'accueil confondues **54** personnes dont l'âge est compris entre 22 et 62 ans.

## ENTRÉES ET SORTIES

FOYER DE VIE : effectif installé au 31/12/2022 - **33** personnes

**Sorties** : aucune sortie n'a été réalisée cette année, bien que des réorientations soient à l'étude ou accompagnées. La dernière admission date de novembre 2021.

**Admissions** : aucune n'admission n'a pu être réalisée, faute de sortie. Qui plus est, **33** chambres sont occupées depuis la dernière admission, ne laissant à disposition qu'une chambre pour organiser les accueils temporaire et d'évaluation.

Accueil Temporaire/stage d'évaluation au titre de l'accueil temporaire : **258** journées

- Nombre de personnes accueillies : **7**

- Nombre de séjours d'accueil : **34**

ACCUEIL DE JOUR : effectif installé au 31/12/2022 - **11** personnes

- 1 sortie à l'initiative de la personne et de sa famille
- 2 admissions en provenance de leur famille et sans prise en charge antérieure

Accueil Temporaire/ Stage d'évaluation au titre de l'accueil temporaire : **212** journées

- Nombre de personnes accueillies : **7**

- Nombre de périodes d'accueil : **33**

	DÉTAIL DE L'ACTIVITÉ		
	JOURNÉES PRÉVISIONNELLES	JOURNÉES RÉALISÉES	ÉCARTS
EXTERNAT	2 266	2 015 (dont 212 d'accueil temporaire)	- 251
INTERNAT	10 401	10 417	+ 16
ACCUEIL TEMPORAIRE INTERNAT	381	258	- 123
STAGE D'ÉVALUATION			
TOTAL INTERNAT	10782	10675	- 107
<b>TOTAL EN JOURNÉES</b>	<b>13 048</b>	<b>12 690</b>	<b>- 358</b>

Nombre de journées d'hospitalisation : **57**

Nombre de journées non réalisées pour cause d'épidémie de Covid19 (épisodes de février et octobre), soit pour isolement en famille, soit mise en retrait volontaire par précaution :

- Internat : **128** journées
  - Accueil permanent : 99
  - Accueil temporaire : 29
- Externat : **144** journées
  - Accueil permanent : 123
  - Accueil temporaire : 21

## INDICATEURS DE LA POPULATION



### RÉPARTITION PAR ÂGE & PAR SEXE

L'établissement a accueilli sur les deux parties (FDV et ADJ) 23 hommes et 21 femmes soit 44 personnes âgées de 22 à 62 ans.

### RÉPARTITION PAR ÂGE & PAR SEXE



Toutes les tranches d'âge sont représentées.

La moyenne d'âge de la population, féminine et /ou masculine, est de 42 ans.

Actuellement, c'est la tranche d'âge de + de 30 ans qui est la plus représentée.

Plus de **31 %** de la population est âgée de 30 à 39 ans, près de **27 %** est âgée de plus 50 ans, **54 %** de la population a entre 40 et 62 ans.

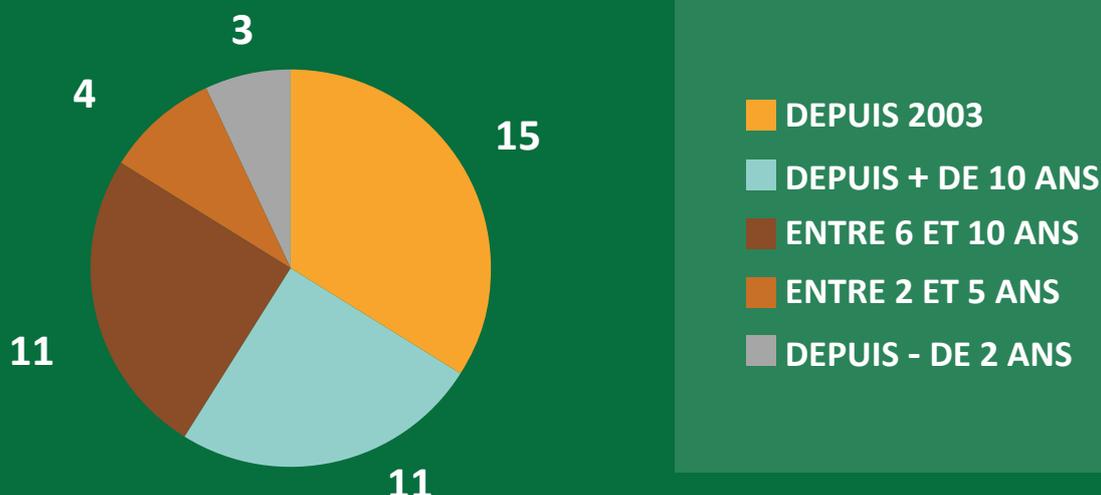
Cette caractéristique demande à ce que l'établissement adapte régulièrement son activité et son accompagnement des personnes au vu de la pluralité de leurs besoins, de leurs capacités et de leurs difficultés.

# ÉLÉMENTS CHIFFRÉS GÉNÉRAUX (SUITE)

## INDICATEURS D'ACTIVITÉ

### DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Sur le Foyer De Vie et sur l'Accueil De Jour confondus :



## INDICATEURS DE SOIN

### NATURE DU HANDICAP

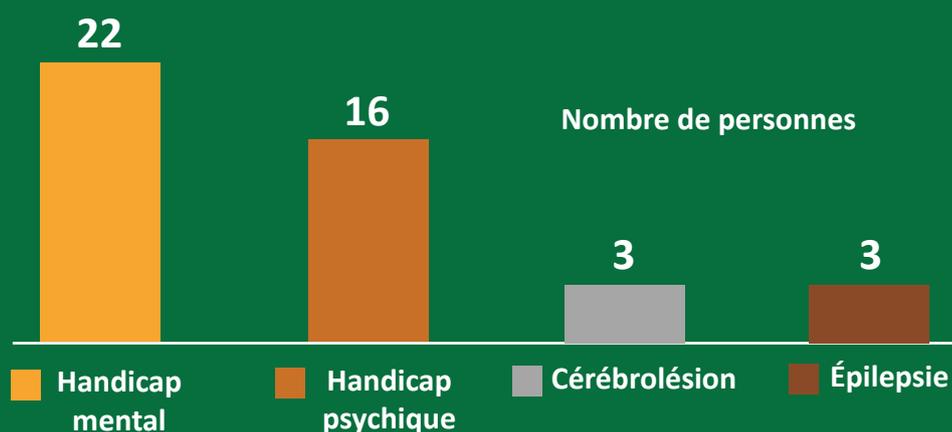
La population accueillie présente :

- un handicap mental dont l'origine est variable : anomalie chromosomique, anomalie génétique,... Parfois l'origine reste indéterminée. Dans tous les cas, c'est la déficience intellectuelle qui domine, entraînant une dépendance avec des degrés différents selon les personnes accompagnées.

- un handicap psychique, consécutif à des troubles psychiatriques comme la schizophrénie, des états limites graves,... qui altèrent gravement l'autonomie des personnes.

Il est parfois difficile de différencier ces deux types de handicap car ils sont souvent croisés chez la même personne.

Parallèlement à ces deux catégories, une partie de la population souffrant de handicap mental est également atteinte de troubles associés : handicap visuel, handicap auditif, épilepsie.



A ces divers handicaps et pathologies, s'ajoute depuis plusieurs années la question du vieillissement.

L'établissement accueille donc une population variée tant au niveau du handicap, de l'âge que de l'ancienneté au sein de l'établissement. La population évolue ainsi de façon intrinsèque.

L'accompagnement « au soin » occupe toujours une place importante dans la vie quotidienne des personnes et dans le temps de travail des professionnels éducatifs. Afin de pouvoir accompagner au mieux les personnes, des temps dédiés aux rendez-vous médicaux sont prévus dans l'organisation du temps de travail des professionnels éducatifs, à hauteur de 4 ½ journées et d'une fin d'après-midi, chaque semaine.

L'accompagnement des personnes auprès des médecins généralistes et/ou spécialisés pour les rendez-vous médicaux et para-médicaux (kinésithérapie, orthophonie, pédicure etc.) sont réguliers.

Pour les personnes présentant une « bonne autonomie », elles se rendent seules chez le pédicure ou chez le kinésithérapeute.

Un résident fait appel à un V.S.L pour honorer ses consultations auprès de son médecin psychiatre, à un rythme d'une fois par mois.

La plupart des personnes n'étant pas autonomes dans leurs déplacements, le médecin généraliste (médecin traitant de 27 résidents) et les partenaires paramédicaux poursuivent leurs consultations et interventions au sein de l'établissement.

Ainsi du fait des interventions sur site, le nombre des accompagnements aux rendez-vous (toutes spécialités confondues) s'élève à **328**, soit une moyenne de **6** rendez-vous honorés par semaine sur l'année. Ce qui est moins important que l'année précédente. Malgré tout, ces accompagnements demandent toujours une mobilisation et une organisation importantes des professionnels.

Outre ces besoins médicaux, des soins d'hygiène et de confort (comme la réalisation de la toilette prescrite entre autre, en cas de perte d'autonomie) sont dispensés, pour 8 résidents, par des infirmiers libéraux, en plus des actes infirmiers (pansements, injections...) auprès d'autres, tout au long de l'année.

Ce sont ces mêmes professionnels de santé qui organisent les besoins en bilan sanguin et urinaire en liaison avec les médecins prescripteurs et les laboratoires. Ils délivrent 3 fois par jour les traitements prescrits à l'ensemble des personnes accueillies.

## HOSPITALISATIONS

Durant l'année 2022, nous dénombrons **57** jours d'hospitalisation.

- Une personne accueillie sur la partie internat a bénéficié de plusieurs séjours de répit en clinique psychiatrique, afin de se reposer.
- Au mois d'avril 2022, une personne a été hospitalisée en clinique psychiatrique.
- Une autre personne a été hospitalisé au CHU de Sète durant 3 semaines environ pour des problèmes de santé graves.
- Une autre personne a été hospitalisé également au CHU de Sète 3 à 4 jours de manière récurrente pour des problèmes respiratoires dus à son âge.

Il est à noter que durant ces hospitalisations, l'accompagnement se poursuit (visites, lien avec la famille, médiation avec le service hospitalier, etc.).

# ÉLÉMENTS CHIFFRÉS GÉNÉRAUX (SUITE)

## DEMANDES D'ORIENTATIONS ET DÉPARTS

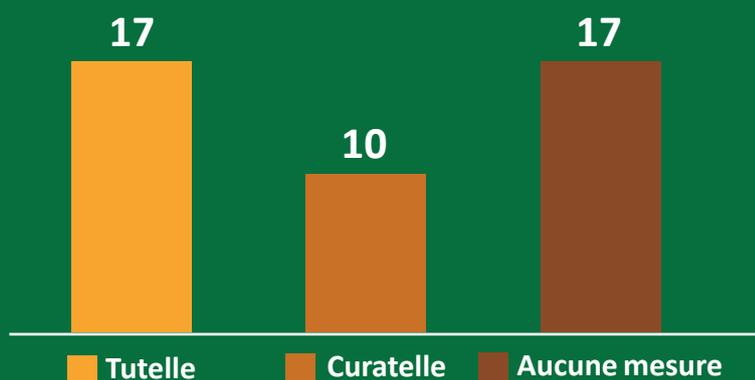
Depuis septembre 2022, nous travaillons à l'orientation d'une personne de 50 ans atteinte de trisomie 21 présentant une maladie d'Alzheimer précoce. Lorsque la déficience se conjugue aux troubles du comportement de la maladie d'Alzheimer peu de lieux semblent répondre à ses besoins et les admissions y sont difficiles. L'établissement met tous les moyens en sa possession pour faire avancer cette situation en travaillant de concert avec la famille.

Par ailleurs, une personne âgée de 62 ans est accompagnée dans sa réorientation vers un Ehpad local afin de la maintenir sur la commune (conservation des repères, lien avec l'établissement et résidents)

## NOUVEAUX ACCUEILLIS

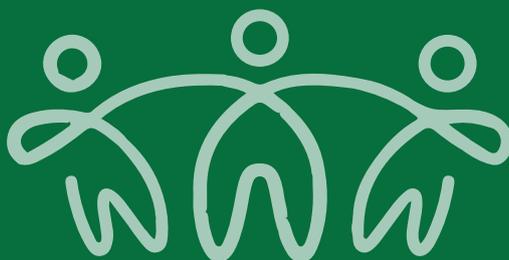
- En Janvier 2022 une femme de 26 ans a été accueillie sur la partie externat suite à des périodes d'accueils temporaires concluants.
- En Septembre 2022 un homme de 49 ans a été accueilli sur la partie externat suite à une situation familiale fragile. Il poursuit également des périodes d'accueils temporaires en internat afin d'apporter des moments de répit tant pour lui que pour sa famille.

## MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE



Il est à indiquer que sur les **17** personnes qui ne sont pas protégées par des mesures juridiques, **9** vivent au domicile familial et bénéficient l'Accueil de Jour, soit au total **9** externes sur 11 accueillies.

Sur les 8 autres personnes « internes », **2** sont âgées de plus de 50 ans.



L'établissement a reçu, pour l'année 2022, **17** nouveaux dossiers.

Des propositions de visites, de rencontres suivies d'accueil en internat ou en externat, adaptées selon leurs demandes et besoins ont été proposées comme :

- des demi-journées à plusieurs jours de découverte pour les personnes venant des IME/IMPRO
- des périodes de stage d'évaluation pour des jeunes adultes issus d'IME/IMPRO ou venant d'autres dispositifs (autre foyer de vie ou secteur psychiatrie), allant de journées séquencées à plusieurs semaines consécutives
- des périodes d'accueil temporaire pour les personnes étant sur liste d'attente ou des externes ayant besoin de développer une vie d'adulte en dehors du cercle familial.
- des périodes de répit pour une personne isolée, vivant à domicile, et accompagnée par un SAVS

Nous avons réalisé **470** journées d'accueil temporaire (externat et internat confondus) malgré un arrêt des accueils en février et octobre 2022, face à une recrudescence des contaminations à la COVID au sein de l'établissement.

Ces accueils ont répondu à des demandes dont certaines étaient sur la liste d'attente depuis 2019.

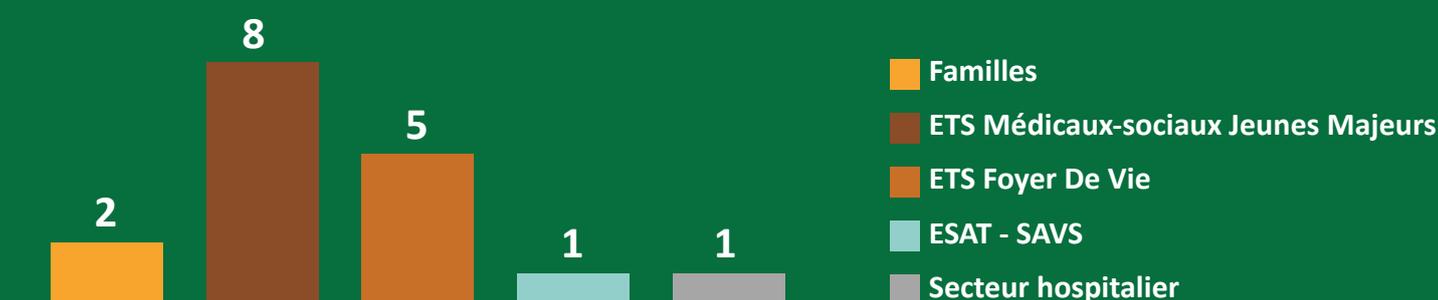
Les personnes en demande d'admission sont à **88 %** des personnes vivant dans le département de l'Hérault. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, les demandes déposées par des établissements ESMS du secteur « adultes » proviennent soit de Foyer de Vie (volontés de changer d'environnement social), soit du secteur psychiatrique, soit d'ESAT, justifiée par une réorientation en raison à l'avancée en l'âge (travail devenu difficile et éprouvant).

Les demandes émanant des IME / IMPRO héraultais, correspondent à 47 % du nombre total des demandes reçues en 2022. Les demandes pour ces jeunes gens sont essentiellement et initialement des demandes d'accueil en externat.

Nous observons un nombre grandissant de demandes d'admission pour des personnes déjà accueillies en établissement mais hors département en vue d'un rapprochement ou projet familial.

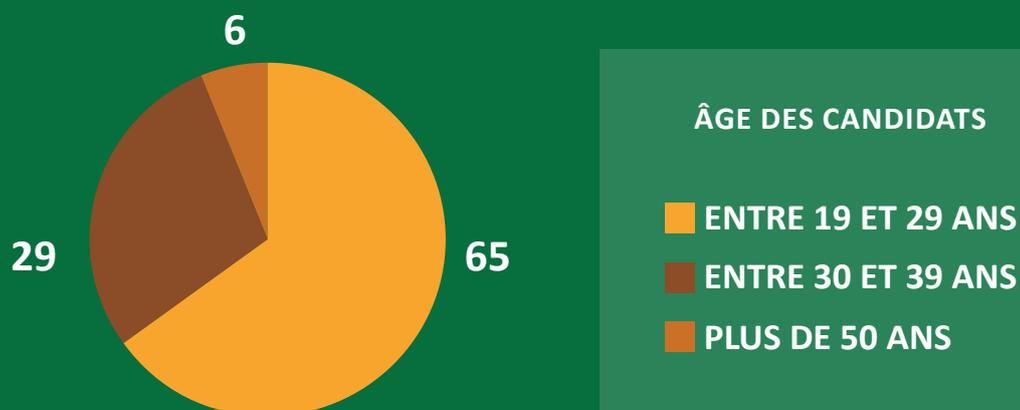
La pandémie liée à la COVID 19 a amené un grand nombre de familles (hors département) à déménager dans le pourtour du Bassin de Thau. Ainsi les demandes de rapprochements familiaux sont nombreuses, travaillées ou pas avec l'établissement d'origine. Pour traiter au mieux ces demandes, un important travail est nécessaire pour affiner la pertinence de la demande. Pour ce faire, il faut s'appuyer sur les temps de rencontres mais également sur des échanges avec de nouveaux partenaires (établissements, MDPH), et bien discerner le projet de la famille et le projet de la personne concernée.

### PROVENANCE DES DEMANDES D'ACCUEIL



# ÉLÉMENTS CHIFFRÉS GÉNÉRAUX (SUITE)

## ANALYSE DES PERSONNES EN DEMANDE D'ACCUEIL (SUITE)



**En conclusion**, les chiffres nus mènent à penser qu'il nous faut anticiper et préparer avec bienveillance l'orientation pour certaines personnes accueillies au foyer vers des dispositifs pour personnes handicapées vieillissantes (EHPAD-PHV, accueil familial) plus adaptées à leurs besoins physiologiques et respectueuses de leurs rythmes respectifs afin de pouvoir accueillir les jeunes gens en attente de places dans les établissements adultes comme le foyer Jean Piaget.





**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ 2022  
DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES**

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Le précédent rapport d'activité était ciblé sur :

- Notre adaptation aux règles sanitaires mise en place pendant la crise sanitaire,
- L'emménagement dans nos nouveaux locaux suite à d'importants travaux sur la structure
- Le « retour à la normale » et comment nous trouvons des solutions pour revenir vers la « normalité »

En cette année 2022, nous sommes un peu plus « libérés » des contraintes sanitaires bien que la COVID fasse désormais partie de nos vies institutionnelles. Nous avons donc décidé que le rapport d'activité porterait donc principalement sur nos libertés retrouvées.

Dans un premier temps nous ferons un « arrêt sur image » sur l'accès à la culture et les différents transferts qui ont eu lieu en 2022. Puis nous aborderons le thème de la réouverture vers le public avec les fêtes institutionnelles, et l'accueil des familles. Et nous finirons sur la reprise intense des accueils stagiaires.

## LE RETOUR DE LA VIE CULTURELLE, DES LOISIRS ET DES TRANSFERTS

### VIE CULTURELLE & LOISIRS

Peu à peu, la vie culturelle a pu reprendre au sein du foyer Jean-Piaget. Les personnes accompagnées ont retrouvé la joie de partager des moments conviviaux à l'extérieur.

Plusieurs sorties pour se rendre à des concerts ont été organisées. Les résidents ont pu aller voir sur scène le groupe « Sexion d'Assaut », le duo « Slimane et Vitaa » ou même le slameur « Grand Corps Malade » aussi bien en groupe qu'en accompagnement individuel.

Les résidents ont pu assister à des spectacles comme celui du « Cirque du soleil sur glace » ou « les folies Gruss » à Béziers.



Nous avons organisé quelques sorties à la fête foraine, moments très appréciés par les résidents. Nous avons également participé à des lotos à l'extérieur de l'établissement dans la ville de Frontignan afin de créer du lien avec les habitants.

Plusieurs journées ont été organisées, à la « Cité de l'espace » à Toulouse, à « Micropolis » dans l'Aveyron, à « Aqualand », au « Gouffre géant de Cabrespine » et des sorties en Espagne en journée, de quoi égayer les week-ends des personnes accompagnées.

Pour permettre au plus grand nombre de résidents d'avoir accès aux sorties culturelles organisées le week-end par l'équipe éducative du foyer, il arrive aux éducateurs d'aller chercher à leurs domiciles les résidents qui sont en famille ces week-ends-là.

## TRANSFERTS

Deux transferts ont été organisés en 2022 : un en avril et un en novembre.

La reprise des compétitions de Lutte Adaptée en 2022 s'est clôturée par le Championnat de France en Avril 2022. Il a eu lieu à Mulhouse. 3 éducateurs (du Foyer de vie et de l'Accueil de jour) ont organisé la participation à cette compétition qui n'avait pas eu lieu depuis 2 ans. Les résidents-lutteurs ont pu retrouver les compétiteurs du tournoi de lutte de chaque région. Au programme, tournois, remise des médailles et repas dansant.

Puis pendant 3 jours en Novembre 2022, 5 résidents, 3 éducateurs et un veilleur de nuit sont partis en transfert à Disneyland Paris. Départ en train de Montpellier, séjour à l'hôtel « Santa Fe », visite des parcs d'attractions, spectacles, parades et feux d'artifice. Un moment magique, retour avec plein d'étoiles dans les yeux.



## OBJECTIFS

Ces différentes sorties permettent aux éducateurs d'évaluer les aptitudes des personnes accompagnées, dans la société. Nous veillons au respect des règles de vie et faisons en sorte que chacun ait un comportement approprié. Après une période de confinement, avec peu de sorties sur l'extérieur, un rappel des règles en société a dû être nécessaire afin que ces sorties, et le retour à la vie normale se passent dans les meilleures conditions possibles.

Grâce à ces sorties nous pouvons aussi évaluer l'autonomie du résident sur l'extérieur. Elle est parfois bien différente que sur le quotidien, certains se révèlent ! Cela permet également de créer du lien avec les familles et les tuteurs. Ils sont associés au projet et ensemble, nous mettons tout en œuvre pour la bonne réalisation de celui-ci. Une bonne communication avec les familles et les partenaires est l'une des clés qui permet d'assurer la meilleure prise en charge possible aux personnes que nous accompagnons.

Les sorties et les transferts sont des temps forts de l'accompagnement éducatif qui impliquent les personnes concernées. En nous faisant part de ses souhaits, en faisant des propositions, le résident est au cœur de tous les projets que nous mettons en place. Assurément, tout ceci s'appuie essentiellement sur la participation active de ce dernier.

## OUVERTURE AU PUBLIC, FÊTES ET ACCUEIL DES FAMILLES

Après deux ans de restrictions sanitaires, les familles et partenaires n'étant pas autorisés à circuler dans l'établissement, nos rencontres avec les partenaires et familles étaient suspendues et/ou restreintes. Et si elles avaient lieu, nous avons privilégié l'extérieur (jardin, entrée...) pour maintenir ces dernières.

### Investissement de la salle Accueil Famille



Cet espace, nouvellement créé suite aux travaux de l'établissement nous a permis d'entretenir et de recréer du lien avec les familles et les partenaires. Équipé d'un frigo, d'une cafetière, de vaisselle et d'un micro-onde, elle peut aisément accueillir un temps de repas avec un membre de la famille venu de l'extérieur ou encore un échange autour d'un café avec un partenaire venu rencontrer des résidents.

L'accueil sur site est à nouveau permis aux résidents pour partager leur quotidien, et inviter leurs familles sur leur lieu de vie. Il a permis de relancer le partage et la communication avec les familles et les partenaires, notamment pour les échanges autour des projets éducatifs annuels que nous construisons avec les usagers.

### Les fêtes

Après un début d'année démunie en festivité dues aux restrictions sanitaires, nous avons quand même pu organiser notre fête d'été annuelle.

Nous avons donc, le 24 Juin 2022, pu recevoir les partenaires, les proches des bénéficiaires, ainsi que le conseil d'administration et l'ensemble des établissements et services d'AVH au sein de l'établissement. Ils ont été invités à participer à la fête de l'été. Nous avons pu redécouvrir la joie d'un moment partagé autour d'un spectacle de magie, d'un apéritif, et d'un concert de musique « Gipsy » dans notre jardin !



Spectacle de magie durant la fête

Et pour clôturer l'année 2022, nous avons pu reprendre la fête de Noël qui a été organisée avec tous les résidents et le personnel de Jean Piaget.

Nous avons pu également associer les résidents à la fête organisée à Florensac par l'association.

Une chaleureuse ambiance de Noël pour nous retrouver tous ensemble avant de partir en vacances, le ventre et l'esprit rassasié.



## LA REPRISE DES ACCUEILS STAGIAIRES DANS L'ÉTABLISSEMENT

Suite à la levée progressive des restrictions sanitaires, l'accueil des stagiaires a pu reprendre de manière constante. Le foyer n'a pour l'instant qu'une chambre d'accueil temporaire sur les deux initialement prévues dans l'attente que la seconde se libère.

La chambre d'accueil des stagiaires a été décorée, réaménagée pour faciliter l'environnement et pour offrir un cadre plus agréable et fonctionnel. Les périodes d'accueil peuvent durer d'un week-end à plusieurs semaines.



Nous catégorisons plusieurs sortes de stages pouvant être proposés par l'établissement :

- Stage de découverte : un stage qui permet à la personne accueillie de découvrir la vie sur le foyer. Ces stages s'adressent principalement aux jeunes adultes venant d'Institut Médico-Éducatif pour leurs premières expériences en secteur adulte.
- Accueil temporaire en vue d'une admission : un stage d'une durée de plusieurs semaines pour évaluer si une admission au sein du foyer serait adaptée. Une admission définitive serait actée suite à une commission d'admission composée de plusieurs professionnels de la structure à différents niveaux hiérarchiques.

Durant l'accueil nous évaluons : les capacités d'adaptation, l'autonomie générale, les besoins dans l'accompagnement et les relations avec les autres résidents.

Il permet de se confronter à la réalité de la vie dans l'établissement. Suite aux premières observations de l'équipe, nous proposons des pistes de travail afin que la personne se sente mieux dans l'environnement du foyer.

- Accueil temporaire en vue d'évaluation : il est différent de l'accueil temporaire en vue d'une admission car il n'y a pas d'admission à l'origine de la demande. Il sert à donner un regard « d'expert » sur l'orientation définie pour la personne. Il est très souvent demandé par d'autres EANM.
- Accueil temporaire : pour permettre aux résidents et aux familles / institutions un temps de répit, une pause. Ces stages, dont certains sont très demandeurs, permettent en plus de profiter d'une coupure avec l'environnement initial, d'approfondir leurs capacités à vivre au foyer.

Ces accueils temporaires nous sont chers. Pour les résidents permanents, ils permettent la rencontre avec d'autres usagers et peuvent apporter un souffle neuf et redistribuer les dynamiques sociales existantes. Du côté des professionnels, ils rompent la possible monotonie des accompagnements quotidiens et permettent aux professionnels de se trouver face à de nouvelles situations éducatives enrichissant ainsi leurs pratiques.

## EN CONCLUSION

L'année 2022 a été sous le signe de la réouverture vers l'extérieur, l'accueil, le partage et la convivialité.

L'équipe du Foyer de vie et les résidents internes ont pu retrouver une vie « quasi-normale ». La fin du port du masque mi-décembre 2022 a littéralement fait apparaître de grands sourires sur tous les visages.

Le dynamisme dont a fait preuve toute l'équipe a eu un effet positif sur le moral de tous, résidents et salariés.

A travers les sorties et les projets divers, l'élan vers l'extérieur a eu un effet bénéfique perceptible sur l'accompagnement des résidents. Le travail éducatif a pu s'appuyer sur ces projets impliquant activement le résident.

L'accueil des familles et des partenaires permet de mettre en lumière le travail réalisé au sein du foyer, et d'associer chacun à la réalisation des projets.

L'accueil des stagiaires a mobilisé chacun (résident et professionnel) dans des échanges et temps partagés producteurs d'expérimentations nouvelles, de transmissions de savoirs.

Les résidents sont sollicités dans l'accueil et l'entraide des nouveaux arrivants. L'idée est d'encourager la relation pour soutenir, valoriser et rendre un peu plus autonome toute personne accueillie.

De nombreux projets pour 2023 se profilent déjà avec, entre autre, le partage de la Galette des Rois, le concert de Soprano à Montpellier, le Championnat de France de lutte adaptée à Balaruc les Bains, la fête pour les 20 ans du Foyer Jean Piaget...

## L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

ELAREDJ Dounia – GOMEZ Virginie – Nathalie MEUNIER – Greta SOULIER – Véronique ROBERT – Stéphanie MOUTIER – Quentin ROUVIER – Vanessa BUIL – Elie DAUMAS





ÉQUIPE  
ACCUEIL  
DE JOUR

## VERS DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Le partenariat a fait l'objet d'une définition officielle : « **Coopération entre des personnes ou des institutions généralement différentes par leur nature et leurs activités. L'apport de contributions mutuelles différentes (financement, personnel,...) permet de réaliser un projet commun.** »\*

Accompagner des personnes en situation de handicap mental, psychique ou avec autisme nécessite une organisation adéquate, mais pas seulement. La vie des personnes que nous accompagnons ne se limite pas aux portes de notre établissement. Notre connaissance des difficultés, des souhaits et des capacités des personnes souffrant de handicap nous donne une mission de plus : celle de penser leur vie dans leur environnement et de faciliter leur accès aux acteurs du territoire comme tout citoyen.

Notre établissement ne peut ainsi permettre à chaque personne de vivre son projet de vie et d'exercer sa citoyenneté qu'au travers d'un maillage fort avec l'ensemble des institutions, organisations, collectivités et autres partenaires associatifs qui permettent une cohérence, une optimisation du chemin de vie et un épanouissement de chaque personne accompagnée.

Ainsi, le travail en partenariat, l'ouverture de l'établissement au regard de l'autre, à d'autres points de vue est un élément majeur du désenclavement institutionnel et contribue donc à l'amélioration continue de la qualité de nos prestations.

Selon le rapport PIVETEAU « **Choisir un métier du travail social, c'est se donner le pouvoir d'agir, avec les personnes que l'on accompagne, pour faire advenir une société inclusive** ».

La situation sanitaire liée au Covid 19 a momentanément entraîné l'arrêt de certains partenariats déjà existants dans notre établissement.

Après cette pandémie, les professionnels de l'accueil de jour ont réinvesti ce travail partenarial existant, remobilisant nos anciens partenaires autour de poursuite de projets dans l'idée de répondre aux besoins et attentes des bénéficiaires.

Cette remobilisation, appuyée d'un souhait d'ouverture vers de nouveaux horizons et de rencontres culturelles, ont permis l'ouverture vers de nouveaux partenariats.

Bien naturellement, le contexte géographique a un rôle important dans le maillage partenarial. Les établissements doivent être connus et reconnus par la Ville dans laquelle ils se situent mais ils doivent surtout comprendre les réseaux et l'organisation de la Ville et les dynamiques du territoire. La connaissance des interactions, des champs de compétences et d'actions, des autorités locales et de fonctionnement des instances sont indispensables pour un travail de concert et cohérent.

La ville est le lieu privilégié de l'exercice de la citoyenneté. L'action des municipalités en local est indispensable et incontournable pour favoriser le développement d'une société plus inclusive et participative, permettant aux personnes en situation de handicap d'être des acteurs à part entière de la vie locale. Chaque ville a au minima pour mission de rendre accessible les infrastructures qui relèvent de sa responsabilité : l'école, les transports, les lieux publics, le logement, les soins, l'emploi, la culture, les loisirs.

## LA REPRISE DES ACCUEILS STAGIAIRES DANS L'ÉTABLISSEMENT

La ville de Frontignan a ainsi cette année pris une place dans notre maillage partenarial, mettant à disposition des lieux culturels accueillant les personnes que nous accompagnons, de manière inclusive.

Des médiateurs culturels ont proposé diverses sorties adaptées au public, après avoir mené un travail commun de réflexion et d'élaboration.

D'autre part, d'autres établissements appellent à se retrouver autour de nouveaux projets. Les partenariats avec des IME et des IMPro permettent à notre établissement de contribuer à la mission d'orientation des jeunes accueillis et de susciter des vocations pour des admissions régulières. Au foyer, le travail de partenariat avec l'IME de Frontignan a permis de développer une offre de stages divers et variés (découverte, admission, sur-mesure, etc.) et des échanges toujours intéressants lors de rencontre des équipes de l'IME, avec des jeunes, des professionnels d'IMPro, avec des familles des jeunes accueillis.

Nous avons observé un réel désir d'ouverture, avec de nouveaux contacts, comme par exemple des médiateurs qui n'hésitent pas à se former à l'accompagnement de publics spéciaux. Nous constatons une réelle volonté de nos partenaires concernant la notion d'inclusion, de plus en plus ancrée en milieu ouvert.

Dans sa réflexion, l'équipe s'est interrogée sur les modalités d'inscrire les bénéficiaires "hors les murs." Une nouvelle activité a émergé en ce sens. Il nous semblait important de réinscrire un mouvement d'ouverture vers l'extérieur, de recréer des liens sociaux, et de mettre certaines activités de l'accueil de jour au service de cet objectif, en lien avec la culture, la pratique d'activités sportives ou autres.

Le partenariat nous permet ainsi d'accéder à une prestation, de rencontrer d'autres professionnels ainsi que d'autres approches pédagogiques. Dans le cadre des partenariats, nous observons une valorisation du travail des personnes accompagnées mais aussi un lien social bénéfique à chacun de nos bénéficiaires.



## NOS PROJETS

Les partenariats de l'accueil de jour peuvent être réguliers ou occasionnels. Nous organisons dans un premier temps une rencontre avec le responsable de la structure ou de l'association afin d'échanger sur les objectifs et les moyens que chacun pourra mettre à disposition pour la réalisation du projet commun.



L'engagement des personnes concernées désigne toute forme d'action, individuelle ou collective, au bénéfice de leur bien-être ou qualité de vie. Cet engagement conjoint concourt à un meilleur service rendu aux personnes concernées et à l'augmentation de leur pouvoir d'agir. Ainsi, les bénéficiaires de l'accueil de jour sont acteurs des décisions, dans le choix et le déroulé des actions mises en place.

### • Nos partenariats réguliers

Pour les bénéficiaires, cela permet d'avoir accès aux activités extérieures importantes à leurs yeux. Mais aussi, pour beaucoup d'entre eux, ces partenariats sont inscrits dans leur projet d'accompagnement personnalisé.

La récurrence de la pratique d'une activité permet également aux personnes accompagnées de maintenir leur acquis et de les décroisonner du quotidien institutionnel.



Cela permet de travailler sur l'engagement de chacun au sein de son activité, respecter le cadre de l'activité (horaire de départ, tenue adaptée), le savoir vivre en collectivité et les attitudes adaptées au milieu extérieur.

### • Nos nouveaux partenariats

La création de nouveaux partenariats peut émerger du souhait des personnes accompagnées, mais aussi d'une volonté commune avec le professionnel dans le but de faire évoluer l'activité. Par exemple, un partenariat entre l'ADJ, une association de théâtre amateur et la ville de Poussan permet aux bénéficiaires de pratiquer leur activité Théâtre sur scène dans une salle en étant encadrés par des éducateurs ADJ et des bénévoles acteurs amateurs de théâtre.



L'équipe pluridisciplinaire peut être aussi à l'origine de la mise en place de partenariats en réponse à une observation commune d'équipe, en rapport avec la vie sociale des personnes accompagnées. Par exemple, l'intervention du planning familial a ouvert un espace de parole autour de la relation amoureuse.

#### • **Nos partenariats ponctuels**

Tout au long de l'année, des partenariats ponctuels sont mis en place (zumba party) avec d'autres institutions, ce qui permet à l'ensemble des personnes accueillies sur l'accueil de jour de participer à une activité exceptionnelle. L'intérêt de ces rencontres est de renforcer le lien social tissé lors des précédentes rencontres et favorise les échanges et l'altruisme pour tout un chacun.

L'intérêt de ces événements collectifs sont également de permettre aux personnes accompagnées ne pratiquant pas cette activité habituellement de s'y essayer de manière ludique.

### EN CONCLUSION

Les partenariats sont un élément clé dans le fonctionnement de l'accueil de jour. Ils permettent de favoriser la collaboration entre les différents acteurs et d'améliorer la qualité des services proposés. Ils représentent autant de leviers pour accompagner les personnes accueillies vers une vie plus épanouissante et une meilleure implication dans les actes de la vie quotidienne.

#### **Nos partenariats axés sur la culture :**

- Le Théâtre avec la compagnie du "strapontin" et la mairie de Poussan
- L'activité "Hors les murs" avec la découverte de musées, galeries et les services culturels de la ville
- L'IME les Hirondelles avec la création d'une œuvre collective en argile et l'utilisation de leur four à poterie
- L'IRTS et ses stagiaires qui interviennent sur la création de projets, mais aussi les journées d'université populaire à l'IRTS organisées par l'ATO les écureuils

- La médiathèque de Frontignan
- Le Conservatoire de Sète

#### **Nos partenariats axés sur le sport et nature :**

- L'équitation avec le club St Baudile Equitation de Fabrègues
- La lutte avec le COB (Centre Olympique Balarucois) de lutte et l'organisation du championnat de France de para lutte adaptée
- L'ATO les écureuils et leur Team écolo écureuils avec les opérations nettoyages et autres actions environnementales

#### **Nos partenariats divers :**

- L'ARDAM : Association de Ressources et de Développement des Activités et des Métiers de l'environnement
- Le Planning Familial 34

#### **Nos projets à venir :**

- Visite et audition à L'Opéra Berlioz de Montpellier,
- Création d'une chanson avec l'intervention de professionnels du chant en collaboration avec la SACEM
- Ballades littéraires organisées par le FIRN (Festival International du Roman Noir)

### L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Damien ARMAND – Julie LESIGNE – Renaud TUDURI  
Elodie RAGNOLI – Marion URBIN – Sébastien PALACIO







avh34.org